|  |
| --- |
| **Recommandation UIT-R BO.1443-3**  **(12/2013)** |
| **Diagrammes de référence des antennes de stations terriennes du service de  radiodiffusion par satellite à utiliser pour l'évaluation des brouillages faisant intervenir des satellites non géostationnaires dans les bandes de fréquences visées à l'Appendice 30 du RR** |
| **Série BO**  **Diffusion par satellite** |

Avant-propos

Le rôle du Secteur des radiocommunications est d’assurer l’utilisation rationnelle, équitable, efficace et économique du spectre radioélectrique par tous les services de radiocommunication, y compris les services par satellite, et de procéder à des études pour toutes les gammes de fréquences, à partir desquelles les Recommandations seront élaborées et adoptées.

Les fonctions réglementaires et politiques du Secteur des radiocommunications sont remplies par les Conférences mondiales et régionales des radiocommunications et par les Assemblées des radiocommunications assistées par les Commissions d’études.

# Politique en matière de droits de propriété intellectuelle (IPR)

La politique de l'UIT‑R en matière de droits de propriété intellectuelle est décrite dans la «Politique commune de l'UIT‑T, l'UIT‑R, l'ISO et la CEI en matière de brevets», dont il est question dans l'Annexe 1 de la Résolution UIT-R 1. Les formulaires que les titulaires de brevets doivent utiliser pour soumettre les déclarations de brevet et d'octroi de licence sont accessibles à l'adresse <http://www.itu.int/ITU-R/go/patents/fr>, où l'on trouvera également les Lignes directrices pour la mise en oeuvre de la politique commune en matière de brevets de l'UIT‑T, l'UIT‑R, l'ISO et la CEI et la base de données en matière de brevets de l'UIT-R.

|  |  |
| --- | --- |
| Séries des Recommandations UIT-R  (Egalement disponible en ligne: <http://www.itu.int/publ/R-REC/fr>) | |
| **Séries** | Titre |
| **BO** | Diffusion par satellite |
| **BR** | Enregistrement pour la production, l'archivage et la diffusion; films pour la télévision |
| **BS** | Service de radiodiffusion sonore |
| **BT** | Service de radiodiffusion télévisuelle |
| **F** | Service fixe |
| **M** | Services mobile, de radiorepérage et d'amateur y compris les services par satellite associés |
| **P** | Propagation des ondes radioélectriques |
| **RA** | Radio astronomie |
| **RS** | Systèmes de télédétection |
| **S** | Service fixe par satellite |
| **SA** | Applications spatiales et météorologie |
| **SF** | Partage des fréquences et coordination entre les systèmes du service fixe par satellite et du service fixe |
| **SM** | Gestion du spectre |
| **SNG** | Reportage d'actualités par satellite |
| **TF** | Emissions de fréquences étalon et de signaux horaires |
| **V** | Vocabulaire et sujets associés |

|  |
| --- |
| ***Note****: Cette Recommandation UIT-R a été approuvée en anglais aux termes de la procédure détaillée dans la Résolution UIT-R 1.* |

*Publication électronique*

Genève, 2014

© UIT 2014

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l’accord écrit préalable de l’UIT.

RECOMMANDATION UIT-R BO.1443-3

Diagrammes de référence des antennes de stations terriennes du service  
de radiodiffusion par satellite à utiliser pour l'évaluation des brouillages  
faisant intervenir des satellites non géostationnaires dans les bandes  
de fréquences visées à l'Appendice 30 du RR[[1]](#footnote-1)\*

(Question UIT-R 280/4)

(2000-2002-2006-2013)

Domaine d'application

La présente Recommandation vise à fournir, pour le service de radiodiffusion par satellite (SRS), des diagrammes de référence des antennes de stations terriennes tridimensionnels, qui peuvent être utilisés dans le calcul des brouillages causés par des satellites non OSG du SFS à des antennes de stations terriennes du SRS.

Mots-clés

Diagramme de gain, OSG, SRS.

Abbréviations/Glossaire

Le diagramme de gain est défini sous la forme:

Gain = *G*(ϕ,θ)

où:

ϕ: angle hors axe de l’antenne par rapport à l’axe de visée (degrés)

θ: angle plan de l’antenne (degrés) (l’azimut 0° correspond au plan horizontal).

Recommandations UIT-R et Rapports UIT-R connexes:

|  |  |
| --- | --- |
| Recommandation UIT‑R S.672-4 | Diagramme de rayonnement à utiliser comme objectif de conception pour les antennes de satellite dans le service fixe par satellite employant des satellites géostationnaires |
| Recommandation UIT‑R S.1428-1 | Diagrammes de rayonnement de référence de station terrienne du SFS, à utiliser pour l’évaluation des brouillages faisant intervenir des satellites non OSG dans des bandes de fréquences comprises entre 10,7 GHz et 30 GHz |
| Recommandation UIT‑R S.1503-1 | Description fonctionnelle à utiliser pour le développement d’outils logiciels destinés à déterminer la conformité des réseaux à satellite non géostationnaire du service fixe par satellite aux limites spécifiées dans l'Article 22 du Règlement des radiocommunications |

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

*a)* que pour les antennes de station terrienne du service de radiodiffusion par satellite (SRS), les diagrammes de référence des antennes de réception du SRS OSG spécifiés dans l'Annexe 5 de l'Appendice 30 du RR ont été utilisés pour l'élaboration des Plans du SRS et définissent une enveloppe des lobes latéraux;

*b)* que de tels diagrammes de référence sont nécessaires pour les calculs de brouillage faisant intervenir des récepteurs fixes ou transportables et des satellites OSG du SRS en vue de garantir une protection adéquate des Plans du SRS;

*c)* que dans les cas où il existe plusieurs sources de brouillage dont les positions varient fortement en fonction du temps, le niveau de brouillage reçu inévitablement dépend des crêtes et des creux du diagramme de gain de l'antenne de la station terrienne du SRS brouillée;

*d)* que pour les stations terriennes du SRS, il est nécessaire de disposer de diagrammes de référence appropriés pour évaluer les brouillages causés par des systèmes du SFS non OSG;

*e)* que pour faciliter la simulation informatique des brouillages, les diagrammes de référence doivent couvrir tous les angles hors axe compris entre 0 et 180 dans tous les plans;

*f)* que les diagrammes de référence doivent correspondre aux résultats des mesures effectuées sur un large éventail d'antennes de stations terriennes grand public du SRS;

*g)* qu'il convient de spécifier différents diagrammes de référence pour différentes tailles d'antenne;

*h)* que les caractéristiques de ces diagrammes peuvent être importantes pour la modélisation des brouillages non OSG, comme par exemple dans le cas de petites antennes à alimentation décalée,

recommande

**1** d'utiliser pour les calculs des brouillages causés par des satellites du SFS non OSG à des stations terriennes du SRS, les diagrammes de référence de station terrienne décrits dans l'Annexe 1;

**2** d'utiliser la méthode décrite dans l'Annexe 2 pour convertir les angles relatifs d'azimut et d'élévation du satellite non OSG considéré dans le même système de coordonnées que celui utilisé pour le diagramme de rayonnement tridimensionnel;

**3** de considérer que les Notes ci-dessous font partie intégrante de la présente Recommandation:

NOTE 1 – Le diagramme de rayonnement en polarisation croisée peut présenter une certaine importance dans les calculs des brouillages causés par des satellites non OSG. Ce sujet appelle un complément d'étude.

NOTE 2 – La présente Recommandation se fonde sur des mesures et sur une analyse des antennes paraboloïdes. Si l'on met au point ou l'on envisage d'utiliser dans le SRS de nouvelles antennes de station terrienne, les diagrammes de référence donnés dans la présente Recommandation devront alors être réactualisés.

Annexe 1  
  
Diagrammes de référence des antennes du SRS

*Pour 11 ≤ D/λ ≤ 25,5*

 pour 0 ≤ϕ<ϕ*m*

 pour ϕ*m* ≤ϕ<95λ/*D*

 pour 95 λ/*D* ≤ϕ<36,3°

 pour 36,3° ≤ϕ<50°

*Pour 56,25° ≤ θ < 123,75°*

 pour 50°≤ ϕ< 90°

 pour 90°≤ ϕ< 180°

où:

 et 

où:

 et 

*Pour 0° ≤ θ < 56,25° et 123,75° ≤ θ < 180°*

 pour 50° ≤ ϕ < 120°

 pour 120° ≤ ϕ < 180°

où:

 et 

où:

 et 

*Pour 180° ≤ θ < 360°*

 pour  50° ≤ ϕ < 120°

 pour 120° ≤ ϕ < 180°

où:

 et 

où:

 et 

où:

*D*: diamètre d'antenne

: longueur d'onde exprimée dans la même unité que le diamètre

*G*: gain

: angle hors axe de l'antenne par rapport à l'axe de visée (degrés)

: angle plan de l'antenne (degrés) (l’azimut 0 correspond au plan horizontal).



Pour 25,5  D/λ ≤ 100

*G*()  *Gmax* – 2,5 × 10–3 (*D*)2 dBi pour  0    *m*

*G*()  *G*1 pour  *m*    (95*D*)

*G*()  29 – 25 log  dBi pour  (95*D*)    33,1

*G*()  –9 dBi pour  33,1    80

*G*()  – 4 dBi pour  80    120

*G*()  –9 dBi pour  120    180

où:

*Gmax*  20 log (*D*/λ)  8,1 dBi

*G*1  29 – 25 log (95λ/*D*) dBi

*m*  (/*D*) 

Pour D/λ  100

*G*()  *Gmax* – 2,5  10–3 (*D*)2 dBi pour 0    *m*

*G*()  *G*1 pour *m*    *r*

*G*()  29 – 25 log  dBi pour *r*    10

*G*()  34 – 30 log  dBipour 10    34,1

*G*()  –12 dBi pour 34,1    80

*G*()  –7 dBi pour 80   120

*G*()  –12 dBi pour 120   180

où:



Annexe 2  
  
Conversions géométriques à utiliser avec le modèle d'antenne 3-D

Définition de θ

Le symbole θ représente l'angle plan entre la direction du satellite non OSG et le plan à zéro degré du modèle d'antenne (correspondant au système d'antenne ventrale standard à alimentation décalée). Observée depuis la station terrienne, la droite θ = 0 est vers la droite et l'angle θ croît dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Méthode de calcul

La Figure 1 représente une méthode géométrique permettant de calculer l'angle plan θ. Toutes les valeurs dans les calculs sont exprimées en degrés, mais on doit généralement les convertir en radians pour calculer des valeurs trigonométriques.

Données d'entrée

satellite OSG (azimut, élévation)

satellite non OSG (azimut, élévation)

NOTE 1 – On a besoin de connaître la différence des valeurs d'azimut; par conséquent, si cette différence est connue, les valeurs d'azimut réelles ne sont pas nécessaires.

Le calcul de ces paramètres à partir des vecteurs de chaque station est décrit ci‑après.

Figure 1



D'après la Figure 1:







δ*Az* doit être compris dans l'intervalle {–180 à +180}

On peut alors calculer l'angle hors axe ϕ (espacement angulaire topocentrique entre deux satellites) au moyen de la formule de géométrie sphérique suivante:



avec *C =* δ*Az* et *c* = ϕ

On peut employer la même formule pour définir un angle *B*:



à partir de laquelle on peut calculer l'angle plan θ:

si (δ*Az* > 0 et *B* < 90) θ = 90 – *B*

si (δ*Az* > 0 et *B* > 90) θ = 450 – *B*

si (δ*Az* < 0) θ = 90 + *B*

Dans le cas où les deux satellites ont le même azimut (δ*Az* = 0), alors

ϕ

si  θ = 270

sinon θ = 90

*Exemple de données*

Pour les positions suivantes:

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Station | Latitude (degrés) | Longitude (degrés) | Hauteur (km) |
| Station terrienne | 10 | 20 | 0 |
| Satellite OSG | 0 | 30 | 35 786,055 |
| Satellite non OSG | 0 | –5 | 1 469,200 |

On peut alors calculer pour la station terrienne les angles d'azimut/d'élévation ci‑après (par rapport à l'horizon de la station terrienne et en direction du nord):

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Station | Azimut (degrés) | Elévation (degrés) |
| Satellite OSG | 134,5615 | 73,4200 |
| Satellite non OSG | –110,4248 | 10,0300 |

Ce qui donne les valeurs suivantes pour l'angle hors axe et l'angle plan:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Station | ϕ (hors axe) (degrés) |  (plan) (degrés) |
| Satellite non OSG | 87,2425 | 26,69746 |

Calcul des angles d'azimut et d'élévation

On utilisera les éléments suivants pour calculer les angles d'azimut et d'élévation à partir des vecteurs concernés.

Soit:

Le vecteur de position de la station terrienne: 

Le vecteur de position du satellite OSG: 

Le vecteur de position du satellite non OSG: 

On crée alors:

Le vecteur entre la station terrienne et l'orbite OSG 

Le vecteur entre la station terrienne et l'orbite non OSG 

Le vecteur unitaire suivant le vecteur de position de la station terrienne 

Les angles d'élévation sont alors les suivants:





Pour calculer la différence des valeurs d'azimut, on projette le vecteur entre la station terrienne et l'orbite OSG et le vecteur entre la station terrienne et l'orbite non OSG sur le plan horizontal perpendiculaire au vecteur du zénith, c'est‑à‑dire:





Alors:



Le signe de sera le même que celui de la différence entre les longitudes des deux satellites.

1. \* La base des diagrammes de référence contenus dans la présente Recommandation ainsi que la méthode d'analyse et de représentation des données permettant de mesurer la qualité de l'ajustement des ensembles de données au diagramme recommandé figurent dans le Rapport UIT‑R BO.2029 – Mesures du diagramme d'antenne de station terrienne du Service de radiodiffusion par satellite et analyses associées. Ce rapport ainsi que les ensembles de données brutes et les feuilles d'analyse utilisées pour effectuer l'analyse graphique figurent sur un CD-ROM qui peut être obtenu auprès de l'UIT. [↑](#footnote-ref-1)